

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député d'en face ne devrait éprouver aucune difficulté à comprendre mon raisonnement. Nous avons tenu un débat sur la question à la Chambre. Il y a . . .

M. Guilbault (Saint-Jacques): D'une journée.

M. Turner (Vancouver Quadra): Un très bref débat.

M. Mazankowski: Les députés disent une journée. Nous avons offert plus de temps, nous voulions prolonger les heures. Il n'y a pas eu . . .

M. Gauthier: Un jour réservé aux mesures d'initiative ministérielle.

M. Mazankowski: . . . de concessions réciproques.

M. Turner (Vancouver Quadra): Un jour sur le commerce et un jour sur la constitution. C'est magnifique.

M. Mazankowski: Chose certaine, un débat a eu lieu. Il se poursuit en dehors de la Chambre.

M. Forrestall: Il se poursuit depuis la réunion à Victoria il y a quelques années.

M. Rossi: Cela suffit, vous n'êtes qu'un moulin à paroles.

M. le Président: La parole est au vice-premier ministre.

M. Mazankowski: Je le répète, un débat a eu lieu et il se poursuit en dehors de la Chambre. Il y en aura d'autres. Il y aura probablement des audiences à condition que nous parvenions à nous entendre avec les leaders parlementaires. Tous les députés auront amplement de temps pour exposer leurs opinions et signaler les lacunes ou les points forts de l'accord.

* * *

L'ÉNERGIE

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL—LA DÉCISION DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DE RÉGLEMENTATION DE L'ÉNERGIE—LES MESURES QU'ENTEND PRENDRE LE PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse soit au vice-premier ministre, soit au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a quelque temps, le premier ministre a promis à Lethbridge que le gouvernement canadien ferait tout ce qu'il pourrait pour éviter qu'une agence américaine s'occupant d'énergie, et notamment la Commission fédérale de réglementation de l'énergie, ne prenne des mesures injustes contre les exportations de gaz canadien. Le premier ministre a en conséquence envoyé une lettre qui a été simplement transmise à cette commission sans même être avalisée par le président. Comme nous l'avons constaté, cette démarche a tourné au désavantage du Canada.

Puisque le premier ministre va de nouveau soulever la question, à Venise cette fois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le vice-premier ministre va-t-il nous dire très précisément ce qu'il va demander au président Reagan de faire?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons largement fait le tour de la question la semaine dernière, mais si le député insiste pour y revenir, je vais naturellement essayer de lui répondre. Le premier ministre, le ministre des Finances et moi-même allons avoir des rencontres avec les autorités américaines aux États-Unis. Nous allons leur dire à un niveau donné que nous sommes profondément déçus que nos démarches n'aient pas eu plus de poids auprès de l'organisme quasi-judiciaire.

Nous cherchons actuellement à établir s'il existe d'autres options que nous pourrions recommander au gouvernement des États-Unis. Je ne pense pas qu'il soit bien utile de divulguer ces recommandations à la Chambre des communes avant de les avoir formulées.

M. Broadbent: Les habitants de l'Ouest, et ceux de la province du ministre, l'Alberta, sont particulièrement impatients de connaître l'issue de cette question, le ministre le sait bien.

LA POSITION DU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, puisque le ministre a dit que le premier ministre avait l'intention de soulever la question à Venise, j'imagine que le gouvernement a étudié la législation pertinente aux États-Unis pour connaître les recours légitimes du gouvernement du Canada. Si nous n'avons pas de possibilité légitime de recours, ne sommes-nous pas en train de tromper tout simplement la population canadienne quand nous prétendons que le premier ministre va en parler avec M. Reagan à Venise?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ni moi ni le premier ministre, n'avons l'intention de tromper la population canadienne. Le chef de l'opposition—oh, pardon . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): . . . le chef du Nouveau parti démocratique.

M. Benjamin: Non, non, vous aviez raison.

M. Clark (Yellowhead): Le chef de l'opposition se cache évidemment à Mount Royal.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Le chef du Nouveau parti démocratique m'a demandé la semaine dernière si nous allions communiquer au téléphone avec le président. Je lui ai dit qu'au lieu de nous en tenir à un appel au téléphone, encore que je sache bien que c'est là l'instrument préféré du chef du Nouveau parti démocratique, nous estimions préférable d'établir un contact direct entre le président et le premier ministre.